

BOIS-ÉNERGIE | Une solution énergétique avantageuse

Pour poursuivre sa stratégie en faveur de la transition énergétique, le SIEGE 27 propose un catalogue de compétences en matière d'énergies renouvelables dont le bois énergie.

Le bois énergie en quelques mots...

Issu de la biomasse, le bois énergie reste la première source d'énergie renouvelable en France.

Cette énergie renouvelable, utilisée depuis la préhistoire comporte différents avantages :

- C'est une énergie propre, qui contribue à la rentabilité carbone;
- Son caractère renouvelable permet de générer des stocks en seulement une dizaine d'années ;
- Elle permet l'utilisation de toutes les parties d'un arbre lorsque l'industrie n'utilise que le tronc ;
- Son prix reste moins coûteux que d'autres énergies fossiles.

Se lancer avec le SIEGE 27...

Depuis le 30 novembre 2019, le syndicat est autorisé à intervenir au profit des communes qui souhaitent transformer le mode de chauffage de leurs bâtiments publics en chaufferie-bois.

Il assure les études et les travaux avant de remettre l'ouvrage à la commune. Pour accompagner au mieux les collectivités il se charge également de la recherche de subventions de la Région et de l'ADEME.

Financièrement, la commune participe au projet à hauteur de 20% (sauf éventuelles mise en place d'un réseau hydraulique à charge exclusive de la commune). Les études sont quant à elles financées à 100% par le syndicat dès lors qu'il en est maître d'ouvrage.

Pour cela début 2020, le SIEGE 27 a sélectionné un bureau d'études pour l'accompagner dans la réalisation d'études de faisabilité et a lancé trois premières études.

Puis, dès le 1er semestre 2021, une dizaine d'études supplémentaires ont été réalisées au SIEGE 27.

Puis, dès le 1er semestre 2021, une dizaine d'études supplémentaires ont été réalisées permettant ainsi au SIEGE 27 en décembre de déposer auprès de l'ADEME une demande de contrat d'objectif, l'ADEME ne finançant qu'une grappe de projets portés par un même maître d'ouvrage et permettant la production de minimum 1200MWh/an.

Publié le 20 janvier 2022